



Livret 1
Démarche de projet
Première demande de labellisation
ACM / CED

Centre : ALSH élémentaire de Thuir
« le centre del mon »

DECEMBRE 2016 /
SEPTEMBRE 2017

Table des matières

I.	PROJET DE LA FEDERATION ET PROJET DE LA STRUCTURE	4
1.1.	L'ARTICULATION DU PROJET DE LA STRUCTURE AVEC CELUI DE VOTRE FEDERATION	4
1.1.1.	Identification du centre et de la fédération	
1.1.2.	Identification des garants du projet CED	
1.1.3.	Le projet de la fédération	
1.1.4.	Le projet actuel de la structure	
1.2.	PRESENTATION GENERALE DE LA STRUCTURE	5
1.2.1.	Publics accueillis annuellement	
1.2.2.	Analyse ou remarques sur l'évolution de la fréquentation du centre :	
1.2.3.	Autres informations sur le centre	
2.	ETAT DES LIEUX ET ANALYSE	7
2.1.	LE PERSONNEL DU CENTRE	7
2.1.1.	Organigramme du personnel	
2.1.2.	Description du personnel	
2.1.3.	Autres informations	
2.1.4.	Éléments d'analyses sur le personnel de la structure	
2.2.	PRESENTATION DES INFRASTRUCTURES	8
2.2.1.	Les locaux et les extérieurs	
2.2.2.	Éléments d'analyse sur les infrastructures	
2.3.	LA GESTION ENVIRONNEMENTALE DES INFRASTRUCTURES	10
2.3.1.	La gestion de l'eau	
2.3.2.	La gestion des énergies	
2.3.3.	La gestion des déchets	
2.3.4.	L'alimentation	
2.3.5.	La qualité environnementale du lieu	
2.3.6.	Les outils d'évaluation et les indicateurs existants	
2.3.7.	Éléments d'analyses sur la gestion environnementale	
2.4.	L'ENVIRONNEMENT DE LA STRUCTURE	15

- 2.4.1. L'environnement naturel, culturel et aménagement du territoire
- 2.4.2. L'environnement social, économique et institutionnel
- 2.4.3. Analyse de l'environnement naturel, économique et institutionnel

2.5. PROJETS PEDAGOGIQUES ET ACTIVITES PROPOSES A CE JOUR 18

- 2.5.1. Les thématiques des accueils journées, des vacances et autres temps périscolaires
- 2.5.2. Les stratégies pédagogiques mises en œuvre
- 2.5.3. Les outils pédagogiques utilisés
- 2.5.4. L'évaluation pédagogique
- 2.5.5. Éléments d'analyse sur vos pratiques pédagogiques

3. SYNTHÈSE, ANALYSE ET PARTAGE DE L'ÉTAT DES LIEUX 23

3.1. SYNTHÈSE ET ANALYSE

3.2. PARTAGE DE L'ÉTAT DES LIEUX

PROJET DE LA FEDERATION ET PROJET DE LA STRUCTURE

L'ARTICULATION DU PROJET DE LA STRUCTURE AVEC CELUI DE VOTRE FEDERATION

A rédiger en collaboration avec votre fédération : Ce chapitre vise à présenter le projet global de la structure et son articulation avec celui de votre fédération. Sans rentrer dans le détail de chaque action et en vous aidant des sous questions, précisez quels sont les orientations structurantes de votre projet et de celui de votre fédération.

Identification du centre et de la fédération

Nom : ALSH de Thuir primaire	Tel du centre : 0623805104 Fax du centre***
Adresse : chemin du salou Lieu-dit : Léon Blum 66300 Thuir	Courriel : kym.critchell@laligue66.org Site Internet :***
Fédération : Ligue de l'enseignement 66	Nom du référent CED à la fédération : Nicolas Dunyach (Ligue 66) Georges Gonzales (Cc des Aspres)
Association ou collectivité locale affiliée : Communauté des communes des Aspres	Nom du Président / du Maire : M René Olive
Date d'obtention du label :	Date de la dernière évaluation triennale :
Gestion du centre candidat : DSP Convention Gestion directe	Dates de début et de fin du contrat :

Identification des garants du projet

Nom du garant qui a élaboré le projet : Critchell Kym	Stage de : du 26 au 30/09/16 à la Coume
Nom du garant actuel (si différent) :	Stage de :
Fonction du garant du centre directrice	Nom du directeur (si différent)
Y a-t-il d'autres membres de l'équipe qui ont suivi le stage ? non	Année :

1.1.3 Le projet de la

Quels liens entretenez-vous avec votre fédération ? Élaboration de programmes, promotion...), avec ses services et avec les composantes du réseau Ligue ? Préciser la nature des liens. Quelles sont les grandes lignes du projet fédéral ? Comment se décline le développement durable au sein de votre fédération et comment le projet de labellisation du centre s'y inscrit-elle ? Dans quelle dynamique, travaillez-vous avec les secteurs d'activités de la fédération (Éducation, Citoyenneté, USEP...)?

L'Accueil de loisirs est conjointement géré par la ligue 66 ainsi que la communauté des communes des Aspres. La question de l'EEDD et la citoyenneté s'inscrivent au cœur des axes de projets qui sont portés par les deux entités. La ligue de l'enseignement 66 agit sur la question de L'EEDD par la labellisation d'un premier ALSH « Boussirons » Labellisé CED depuis 3 ans et par son soutien au centre du mas la Coume fédéré à la ligue 66, qui est labellisé depuis 1992. La communauté des communes des Aspres s'inscrit dans la mise en place de l'agenda 21 depuis plusieurs

années, ainsi que par une volonté des différents services de s'inscrire dans un champ d'action EEDD (ex : organisation d'un concours de dessin sur le tri sélectif et la réduction des déchets pour réaliser le flochage des nouveaux camions benne du territoire). D'une même voix, la ligue et la communauté de communes soutiennent et accompagnent l'accueil de loisirs dans sa démarche de labellisation CED.

...

1.1.4 Le projet actuel de la structure

Quelles sont les grandes lignes du projet actuel de la structure ? (Vous pouvez-par exemple préciser vos valeurs, vos finalités, votre démarche globale, etc.) Avez-vous un projet éducatif, pédagogique ? Quels en sont les grandes lignes ? Comment ce projet s'inscrit-il en résonance avec celui de la fédération ?

Axe commun : « le vivre ensemble »

Le service enfance de la communauté de communes a comme objectifs pédagogiques de :

- ✗ Tisser des liens entre l'enfant et la « société extérieure ».
- ✗ Intégration dans la société de tous les enfants quelles que soient leurs différences.
- ✗ Sensibiliser les enfants à la différence.
- ✗ Faciliter à tous les enfants de la communauté de communes des Aspres, l'accès à l'accueil de loisirs.
- ✗ Favoriser l'autonomie et la responsabilisation de l'enfant.
- ✗ Permettre la découverte de nouvelles activités sans distinction, (argent, disponibilité des parents, différence physique...)
- ✗ Donner à l'enfant des références de bien-être et de sécurité.

Le Service vacances de la ligue de l'enseignement a comme objectifs de :

- ✗ Agir pour la laïcité
- ✗ Favoriser un fonctionnement démocratique
- ✗ Favoriser l'autonomie et la socialisation
- ✗ Faire vivre la mixité sociale
- ✗ Développer la formation des animateurs
- ✗ Être acteur de l'économie sociale
- ✗ Agir dans le cadre d'un tourisme durable

Notre démarche éducative doit prendre en compte les besoins psychologiques et physiologiques de chaque enfant dans le respect des spécificités liées à son âge et à ses

capacités. Mais également dans le cadre d'un accueil sain, sécurisé et convivial.

Nous mettrons en œuvre tout notre savoir-faire afin de faire vivre à chaque enfant des vacances amusantes et mémorables. Et ce, en réunissant les conditions nécessaires au bon déroulement de la vie sur la structure. Nous mettrons en place un programme d'activité adapté aux rythmes de vacances et non « scolaire », donc en respectant des temps de repos, ainsi que des temps d'activité au choix. Nos objectifs sont de faire apprécier à l'enfant ce temps d'amusement et de distraction tout en apprenant à respecter les règles de la vie collective et les gestes éco citoyen.

Permettre à l'enfant de préparer son devenir d'adulte et de citoyen responsable, capable de s'inscrire dans une société durable.

C'est dans cette démarche éducative que l'équipe d'animation se réunira avant chaque séjour, afin de le mettre en place dans les meilleures conditions. Ainsi tous les outils seront à disposition pour le bon déroulement du séjour, et donc permettre une évaluation efficace en fin de séjour.

PRESENTATION GENERALE DE LA STRUCTURE

1.2.1 Publics accueillis annuellement.

1.2.1.1 Accueil Journée

	Accueil extrascolaire et périscolaire	Nb de jours d'ouverture par période	Nb de jrs réalisés	Capacité d'accueil réelle	Nb d'enfants inscrits présents	Nb de journées enfts réalisés	
		+ 6 ans	Mercredis ½ journées	7/période	35j / ans	100 enfts	104/année
Petites vacances	10j / période		30j/ans	100 enfts	168/ année	942	
Vacances d'été	27j/été		27j/ans	100 enfts	146/ année	1514	
			Nbre heures d'ouverture	Nbre heures réalisées		Nb d'enfants inscrits présents	Nb heures réalisés X Nb d'enfants
Périscolaire Matin/Soir	Le service des TAP utilise les locaux 2 après midi par semaines pdt les p						
Périscolaire Midi							
TOTAL							

	Accueil extrascolaire et périscolaire	Nb de jours d'ouverture par période	Nb de jrs réalisés	Capacité d'accueil réelle	Nb d'enfants inscrits présents	Nb de jrs réalisés X Nb d'enfants
		- 6 ans	Mercredi/samedi/autres			
Petites vacances						
Vacances d'été						
	Nbre heures d'ouverture		Nbre heures réalisées		Nb d'enfants inscrits présents	Nb de jrs réalisés X Nb d'enfants
Périscolaire Matin/Soir						
Périscolaire Midi						
TOTAL						

Total + 6 ans et – 6 ans		
---------------------------------	--	--

	+ 6 ans	- 6 ans

1.2.1.2 Organisation séjours

La capacité d'accueil maximum du centre est de 100 enfants.

Séjours	DATES	Nbre jours d'ouverture	Nbre de journée enfants	Nombres D'inscrits	Moyenne de fréquentation
Automne 2015 59 inscrits	Du 19/10/2015 au 23/10/2015	5	171	39	35
	Du 26/10/2015 au 30/10/2015	5	171	37	34
Séjours	DATES	Nbre jours d'ouverture	Nbre de journées enfants	Nombres D'inscrits	Moyenne de fréquentation
HIVER 2016 59 inscrits	Du 22-02-2016 au 26-02-2016	5	197	45	40
	Du 29-02-2016 au 04-03-2016	5	138	31	28
Séjours	DATES	Nbre jours d'ouverture	Nbre de journées enfants	Nombres D'inscrits	Moyenne de fréquentation
Printemps 2016 50 inscrits	Du 18-04-16 au 22-04-16	5	133	33	27
	Du 25-04-16 au 29-04-16	5	132	30	27

Séjours	DATES	Nbre jours d'ouverture	Nbre de journées enfants	Nombres D'inscrits	Moyenne de fréquentation
Été 2016 146 inscrits	Du 06/07 au 08/07	3	143	54	48
	Du 11/07 au 15/07	4	193	58	49
	Du 18/07 au 22/07	5	318	69	64

	Du 25/07 au 29/07	5	348	81	70
	Du 01/08 au 05/08	5	298	69	60
	Du 08/08 au 12/08	5	214	54	43

	DATES	Nbre jours d'ouverture	Nbre de journées enfants	Nombres D'inscrits	Moyenne de fréquentation
TOTAL	12 Séjours 2015-2016	57j	2456J/Enfts	315 enfants ont été inscrits Sur l'ensemble de l'année	Une moyenne de 44 enfants par jours

1.2.2 Analyse ou remarques sur l'évolution de la fréquentation du centre :

On constate une baisse de la fréquentation sur le temps périscolaire du mercredi. Et sur les séjours vacances. Différentes explications sont possibles. La mise en place de stages sportifs par les associations de la ville pendant les vacances scolaires. Le coût pour les familles engendre une vraie réflexion sur la nécessité d'inscrire ou non les enfants (les familles s'arrangent pour faire garder les enfants afin d'économiser !) Le changement de rythme scolaire qui permet une réorganisation de l'emploi du temps des familles, qui libère du temps pour être avec leurs enfants ! Nos éléments d'analyses sont l'échange avec les familles. Une enquête est en cours pour recueillir leurs attentes et souhaits.

Nous avons essayé de mettre en avant des programmes d'activités plus attractifs et de distribuer des tracts pour relancer l'info auprès des familles comme c'était fait avant ! Mais il n'y a pas plus d'inscrits.

1.2.3 Autres informations sur le centre

Budget pédagogique du centre : pour l'année 2015-2016 = 14033,8 € Extrascolaire : 0,6 ct x h x Nb d'enft = 11997,6 € Périscolaire : 0,2 ct x h x Nb d'enfts = 2036,2 €	Coût brut fonctionnement / journée :
---	--------------------------------------

	<table border="1"> <tr> <td colspan="2">coût par enfants année 2016</td> </tr> <tr> <td colspan="2">merc + vac</td> </tr> <tr> <td>marché ligue</td> <td>86 166 (31 255€ merc + 54 911€ vac)</td> </tr> <tr> <td>repas</td> <td>14 644 (3655 repas +100 repas)</td> </tr> <tr> <td>electricité</td> <td>3 108</td> </tr> <tr> <td>eau</td> <td>417</td> </tr> <tr> <td>coordinateur</td> <td>7 000</td> </tr> <tr> <td></td> <td>111 335</td> </tr> <tr> <td colspan="2">nbre journées enfants</td> </tr> <tr> <td></td> <td>3 655</td> </tr> <tr> <td colspan="2">30,46 € /jour</td> </tr> </table>	coût par enfants année 2016		merc + vac		marché ligue	86 166 (31 255€ merc + 54 911€ vac)	repas	14 644 (3655 repas +100 repas)	electricité	3 108	eau	417	coordinateur	7 000		111 335	nbre journées enfants			3 655	30,46 € /jour	
coût par enfants année 2016																							
merc + vac																							
marché ligue	86 166 (31 255€ merc + 54 911€ vac)																						
repas	14 644 (3655 repas +100 repas)																						
electricité	3 108																						
eau	417																						
coordinateur	7 000																						
	111 335																						
nbre journées enfants																							
	3 655																						
30,46 € /jour																							
Part (%) des dépenses (activités pédagogiques) : 30%	Participation famille / journée : grille de prix quotient caf. Tarif le plus élevé Hors communauté de communes =26,50€, et Communauté des communes =12,50€																						
Part (%) des dépenses transports : 25%	Participation collectivité / journée : 14€pour le tarif le plus élevé Grille de prix en fonction du quotient caf en annexe																						
Part (%) des dépenses (matériels et ressources pédagogiques) :30%																							
Part (%) des dépenses honoraires /intermédiaires :15%																							

ÉTAT DES LIEUX ET ANALYSE

L'état des lieux de votre structure et de son fonctionnement va vous servir à dresser un portrait de votre centre à un instant T. Les éléments que vous collecterez, vous ne serviront de points de repère et d'éléments de comparaison pour évaluer l'avancement de vos actions. Il est donc important de renseigner cette partie avec soin en essayant d'être le plus précis possible. Mettre en évidence le chemin parcouru sera un élément clé pour entretenir la motivation de vos équipes tout au long de votre projet.

2.1. LE PERSONNEL DU CENTRE

Il s'agit ici de présenter les ressources humaines de votre structure.

Organigramme du personnel

Présentez un organigramme en précisant la nature du poste de chacun des membres du personnel et la répartition de leurs missions, en annexe du dossier.

Description du personnel

Le tableau ci-après présente la nature des contrats et les profils des membres de votre équipe. (Voir page suivante)

Autres informations

De quelle convention collective dépendez-vous ? Convention Collective de l'animation

Menez-vous des séances de sensibilisation, d'information ou des ateliers participatifs auprès des différents personnels sur le développement durable du point de vue de leurs tâches quotidiennes ? (Animateurs, agents d'entretiens, personnels administratifs, élu(e)s). Quels en sont les objectifs, les démarches, méthodes, et outils utilisés ?

J'ai été sensibilisé par la démarche CED lors de ma participation aux RNEEDD en novembre 2015. Christophe Agret Directeur de L'ALSH Boussiron à Perpignan qui est labellisé CED m'a fait part de cette démarche. J'ai émis le souhait auprès de mes supérieurs Hiérarchique de participer aux RNEEDD afin de prendre connaissance et de comprendre le CED. Tout de suite la Ligue 66 et la Communauté de Communes des Aspres ont soutenu mon intérêt d'entrer dans la démarche du CED qui correspond aux axes éducatifs mis en exergues par nos équipes pédagogiques.

Au retour des rencontres j'ai rédigé un compte rendu très détaillé de ce que j'ai vécu pour essayer de partager avec mon équipe l'enthousiasme avec lequel je suis rentrée.

Début janvier j'ai pour habitude d'animer une réunion de rentrée des équipes pédagogiques de l'ALSH primaire et maternelle de Thuir. Cette fois j'ai utilisé le principe du Jeu Our Life 21 afin d'amener les équipes à mener une réflexion collective sur le sujet du développement durable en imaginant un avenir à moyen terme qui soit durable et désirable. C'est à la fin de cette réunion que nous avons commencé à échanger autour de l'idée d'entrer dans la démarche.

Ensuite tout au long de l'année nous avons évoqué des idées de projets à mettre en œuvres. Cet enthousiasme a soulevé aussi des réticences dans l'équipe, et des inquiétudes quant aux changements engendrés par une telle démarche. C'est au cours des réunions et sur du temps informel, que j'essaie de sensibiliser les personnes en évoquant des idées, des questionnements. J'ai essayé aussi de valoriser les idées venant de l'équipe en tenant compte des différentes entrées possibles dans la démarche.

Par la suite dans le cadre de projets autour de la réduction des déchets nous avons commencé à mettre en place la pesée des déchets à la cantine, ce qui a rapproché le personnel de restauration à connaître la démarche au-travers de projets communs.

En octobre 2016 j'ai participé au stage garant à la Coume à Mosset. En rentrant j'ai apporté des explications quant à la mise en œuvre du label les différentes étapes qui allaient nous amener sur le chemin de la labellisation. Et j'ai mis en avant le réseau dans lequel on entrait qui nous permet de échanger autour des expériences et savoir vers qui se tourner pour obtenir les informations nécessaires à la mise en œuvre de nouveaux projets. A la suite du stage garant nous avons voté lors d'une réunion pour valider ensemble notre intégration dans la démarche CED. Puis j'ai participé aux Rencontres de 2016, où j'ai confirmé notre volonté à entrer dans la démarche. Et au retour de ses Rencontres j'ai démarré le diagnostic en essayant d'y associer, l'équipe pédagogique, la Ligue, mais aussi la communauté de commune.

En janvier 2017 nous avons réalisé un temps de rencontre avec Michel Le Jeune qui est venu présenter la démarche CED à l'ensemble des acteurs autour du projet. Étaient présents les animateurs de l'équipe pédagogique de l'accueil périscolaire primaire de Thuir, la responsable du service de la restauration scolaire, la responsable du service technique, le responsable du service enfance de la Communauté de Commune des Aspres, mais aussi le directeur des TAP de Thuir qui utilise régulièrement les locaux. Il y avait le responsable du service Vacances et Loisirs Éducatifs de la Ligue 66 ainsi que le secrétaire général. Était également présente Marta qui a pu se libérer pour être présente aussi à ce temps d'échange. A l'issue de cette journée la majorité des personnes ont trouvé ce temps bénéfique et constructif. Ils ont eu le sentiment d'apprendre et ont éprouvé de l'intérêt au sujet du DD. Il y a aussi des inquiétudes qui ont été exprimées au sujet de l'idée que l'activité de l'ALSH ne tourne pas qu'autour de l'EEDD, mais qu'il reste « une part de loisirs ».

Éléments d'analyse sur le personnel de la structure

Après cette présentation du personnel, essayez de dégager les atouts et les faiblesses de vos ressources humaines. Vous pouvez vous aider du tableau ou non.

Atouts des ressources humaines	Faiblesses des ressources humaines
Un travail de partenariat possible entre les différents services. L'intérêt général et la volonté de projets venant de l'équipe référente.	Les inquiétudes de certains de ne pas rester « loisirs » et réticences de la mise en œuvre de projet trop spécifique Le turn over du personnel sur les vacances

Fonction	Nom - Prénom	Date de naissance	CDI CDD CAE	Saisonnier Permanent	Date embauche	Diplôme
Animateur	Charpentier Axel	24/08/92	CDII	Permanent 6 semaines sur 12	01/09/14	BAFA BAFD en cours
Animateur	Methlouthi Béchir	05/10/93	CDII	Permanent 10 semaines sur 12	01/09/14	CQP
animatrice	Sudria Marina	15/03/93	CDII	Mercredi	01/09/14	BAFA Bafd en cours
animatrice	Torrés Anaïs	04/07/93	CDII	Permanent 6 semaine sur 12	01/09/14	BAFA
animatrice	Doutres Mélanie	07/05/75	CDII	Mercredi	01/09/14	BAPAAT CQP en cours
Animatrice remplaçante	Martinez Elodie	13/08/88	CDII	remplacement	01/09/14	CQP
Animateurs/trices	1		CDII	Vacances scolaires		BAFA ou CQO
Animateurs/trices	1 à 3		CEE	Vacances scolaires		Stagiaire BAFA ou BAFA ou BAPAAT
directrice	Kym CRITCHELL	04/01/78	CDI	Permanent 12 semaines sur 12	01/09/14	BEATEP

PRESENTATION DES INFRASTRUCTURES

Il s'agit ici de présenter les ressources matérielles de votre structure.

Les locaux et les extérieurs

A partir d'un plan du centre, présentez vos infrastructures (intérieures et extérieures) ainsi que vos équipements tels que piscine, aire de jeux, terrains de sport, mare pédagogique, minibus, salle informatique, etc. Vos locaux sont-ils communs à un établissement scolaire ? Qui en est le propriétaire ? Veuillez intégrer les plans des infrastructures en annexe du dossier.

Nos locaux se déclinent en 4 espaces d'environ 50 m². Chaque espace a une fonction. Salle création, salle expression, cuisine et bibliothèque, ludothèque. Nous avons une grande cour ombragée et un préau. Devant l'ALSH il y a un espace dit « Léon Blum », c'est un ancien camping. Espace vert et ombragé pour faire des jeux et un grand terrain permettant des activités sportives. A l'arrière nous avons un espace « Plateau » et un espace vert ou nous avons commencé le projet Potager !

Il y a aussi un petit espace, nous avons le projet de l'aménager en salle informatique et un grand espace bureau, coin des animateurs, et coin enfant fatigué ou malade !

Éléments d'analyse sur les infrastructures

Atouts des infrastructures	Faiblesses des infrastructures
<p>Infrastructures centralisées dans la ville, accessibilité aux autres équipements de la ville (gymnases, halle des sports, piscine, terrain de foot, parcs, ...)</p> <p>Espace verts tout autour de l'ALSH. (Ancien camping, espace jardinable à l'arrière des bâtiments)</p> <p>Espaces fonctionnels, 4 grandes salles d'activités équipées et fonctionnelles (cuisine, bibliothèque, ludothèque, salle création et salle arts de la scène, petite salle informatique, et une salle bureau pédagogique et direction)</p> <p>Un préau et espace plateau sportif à disposition.</p>	<p>Les locaux utilisés par l'accueil de loisirs sont aussi utilisés lors des TAP des écoles de Thuir. Notre entrée dans la démarche du CED engendre la question de la cohérence sur l'utilisation des locaux. Question qui jusqu'à aujourd'hui n'a été que peu soulevé, et le lien entre les deux services n'est pas à ce jour facile.</p> <p>Les locaux sont des préfabriqués qui ont été rénovés. Il y a une infiltration d'eau importante qui est en cours de rénovation.</p>

LA GESTION ENVIRONNEMENTALE DES INFRASTRUCTURES

Les tableaux qui suivent vont vous permettre de faire un état des lieux de vos consommations. Ces tableaux seront à renseigner à nouveau lors de votre renouvellement triennal. Plus les données chiffrées seront précises plus vous pourrez d'année en année évaluer l'impact de vos actions sur votre gestion environnementale.

S'il vous manque des éléments, il faut prévoir de les collecter pour les années n+1 et n+2 car ils vous seront nécessaires pour l'évaluation de votre projet. Dans la partie projet (livret 2) notamment, selon les priorités choisies, vous devrez définir des indicateurs de suivi.

Ce chapitre propose une liste non exhaustive de mesures plus ou moins faciles à mettre en place. Il nous semble incontournable de valoriser ces actions, de les mettre en avant, voire de les utiliser comme outils pédagogiques. Un livret et une signalétique pourront relayer ces mesures pour les rendre plus visibles.

L'ensemble de ces mesures que l'on nommera « démarche ou gestion environnementale » sera facilité par l'élaboration d'un auto diagnostic de l'état du centre qui reposera sur divers points : l'eau, l'énergie, les déchets, l'alimentation et la qualité environnementale du lieu. Ce document est largement inspiré du travail mené par le Parc naturel régional du Vercors.

COMMENT REMPLIR LES TABLEAUX ?

Nous vous invitons à vous munir des factures des fluides de l'année civile écoulée. Prévoyez de remplir cette partie suffisamment de temps à l'avance car vous allez devoir mettre en place des outils de mesure notamment pour les déchets. Les indicateurs proposés sont ramenés à la journée d'accueil pour pouvoir éventuellement comparés d'un centre à l'autre.

Nous vous conseillons d'effectuer ce travail en équipe, chaque membre de l'équipe d'animation ou du personnel technique peut prendre en responsabilité une fiche thématique, ce qui permet de créer une dynamique autour du projet, une appropriation des enjeux par l'ensemble des acteurs, le garant anime et coordonne cette partie du diagnostic.

2.3.1 La gestion de

Auto diagnostic (vous pouvez-vous référez au livret de « conseils et suggestions »).

Quelle est l'origine de l'eau consommée (nappe phréatique profonde ou de surface, source...) ?	L'eau provient d'un puits qui est à 20m de profondeur, et d'un forage à 100m de profondeur
Qui assure l'approvisionnement en eau de votre centre ?	Un réseau public et un concessionnaire DSP : SAUR
Quelle est la consommation globale en eau de votre centre et son coût (assainissement + consommation) ? Vérifiez que les relevés des compteurs d'eau ont été effectués correctement et à la même période.	Cette année : 92m ³ pour l'année 2015 soit un coût de 417,35€ comprenant L'eau pour 211.95€ et l'assainissement pour 205.37€
Quel est le ratio eau/journée ? (diviser la consommation d'eau par le nombre de journées d'accueil)	162j d'ouverture (57j vacances + 105 mercredis et TAP) /92m ³ = 0,567m ³ par jour d'ouverture
Quelle est la répartition de votre consommation par lieu ?	Cuisine : Sanitaires : Indéterminable à ce jour
Quels sont les appareils mis en place pour limiter votre consommation (chasse d'eau, robinets ou douches à poussoir...) ?	Robinet poussoir dans les sanitaires
Procédez-vous à des contrôles et à un entretien régulier de vos équipements (fuites...) ?	oui
Récupérez-vous des eaux pluviales pour arrosage ?	non
L'assainissement des eaux est-il collectif ou individuel ?	collectif
Collectif : connaissez-vous le gestionnaire et le type de traitement des eaux ? Individuel : le décrire (bac dégraisseur, fosses toutes eaux...)	Station d'épuration traitement biologique – boues actives- 25000 équivalent / habitant

Utilisez-vous des produits d'entretien biologiques ? Lesquels ?	non
Quels leviers identifiez-vous pour améliorer votre gestion de l'eau ?	Demander l'utilisation de produits biologique par la communauté des communes pour l'entretien Effectuer un relevé du compteur mensuel pour affiner l'évaluation de la consommation Installer deux compteurs au niveau des 2 postes d'utilisation d'eau dans les salles et un autre aux sanitaires afin d'évaluer plus précisément la conso.

2.3.2 La gestion des énergies

Autodiagnostic (vous pouvez-vous référer au livret de « conseils et suggestions »).

Quel(s) est (sont) les modes de chauffage de vos locaux ?	électrique			
Quel est le mode de production de votre eau chaude sanitaire ?	électrique			
Quelle est la consommation par type d'énergie utilisée et son coût ? Facture en annexe	Energie 1 ^{er} semestre du 01/02/16 au 31/07/16		Kw/h 6697	€ 1288.95
	2eme semestre Du 01/08/16 au 31/01/2017		10397	1819.18 €
	Électricité	En 2016	17094	3 108,14 €
	Gaz	m3	soit	
	Fuel	litres	soit	
	Autres		soit	
Quelle est la consommation énergétique globale de votre centre et son coût pour cette année ?	17094 KW			
Vos bâtiments ont-ils fait l'objet d'un diagnostic thermique ? oui /non	non			
Vos bâtiments sont-ils équipés de régulations par zones fonctionnelles ? (jour/nuit ; zones d'activités...)	non			
Vos bâtiments ont-ils des sas d'entrée ? des vérandas ? des masques été/hiver (végétalisation, avancées de toits...)	des non			
Quel est votre indicateur de performance énergétique (ratio : énergie consommée – toutes énergies confondues – divisée par la surface) ?	68,37KW/M2 –catégorie B			

Quel est le ratio énergie/journée ? (diviser le nb de kWh/h par le nombre de journées d'accueil)	Sur toute l'année :162j 17094 kw/162=105,51kw/j
Vos bâtiments sont-ils isolés (double vitrage, autres mesures...)	Oui double vitrage
Utilisez-vous une ou des énergies renouvelables ? Lesquelles ?	non
Procédez-vous à des entretiens réguliers de vos équipements qui consomment de l'énergie (modalités) ?	Oui, vérification des clim réversible
Utilisez-vous systématiquement votre véhicule ?	oui
Relevez le kilométrage de vos véhicules précisez le fonctionnement qui optimise	L'utilisation des véhicules est partagée avec l'activité des TAP et l'ALSH. J'essaie d'optimiser les trajets en général. Lorsque j'ai des achats à effectuer je regroupe que ce soit ALSH ou TAP. Le kilométrage de la voiture de service concerne aussi un autre service. Donc j'alterne avec la voiture personnelle aussi.
Quel est le nombre de déplacements collectifs (transports d'enfant?) que vous effectuez sur une année ? Nombre de kilomètres ? Nombre de places ? Nombre d'enfants ?	Une sortie en bus par semaine environ sur les séjours vacances. Les mercredis midi un transport en commun est organisé sur deux trajets pour récupérer les enfants des villages environnants qui sont inscrits au centre (environs 30 enfants concernés). Et selon les projets les déplacements de petits groupes en mini bus. Mais pas de manière régulière.
Quels leviers identifiez-vous pour améliorer votre gestion énergétique ? Valoriser les idées des animateurs !	Demander à la Communautés de communes l'éventualité de changer de fournisseur électrique pour proposer une énergie renouvelable (ex : alterna)

La gestion des déchets

Avec la participation du service technique de la Communauté de Communes et sa responsable Mme Jeanne Bouchal. Des actions conjointes sont menées. (Concours de dessins sur les TAP des Aspres pour le flochage des camions bennes du tri sélectif)

Autodiagnostic (vous pouvez-vous référer au livret de « conseils et suggestions »).

Quelles sont les quantités de déchets produits ? (Vous pouvez vous aider de la méthode de calcul proposée)	Année : 2 tonnes en 2016 chiffre calculé par le service technique de la communauté des communes
Quel est le coût des ordures ménagères ?	138,30€tonne
Quel est le ratio poids des déchets/journée d'accueil ?	Déchets ménagers : 1,5 tonne Carton, papier... 500kg
Existe-t-il sur le territoire d'implantation de votre centre une collecte sélective ? Si oui, quel type ?	Oui, le tri sélectif

Séparez-vous les déchets dangereux (piles, accus, tubes fluo, huiles...) des autres déchets ?	Oui
Utilisez-vous les services de la déchetterie locale ?	Oui
Avez-vous mis en interne des actions de recyclage de certains déchets (compostage, fabrication papier recyclé...)	Oui
Utilisez-vous des produits et des matériaux recyclés ? Lesquels ?	Emballage et bouchons plastique, carton, polystyrènes, vêtements, ...
Utilisez-vous systématiquement du papier recyclé ?	Non, mais on recycle le brouillon
Y a-t-il des poubelles de tri à disposition du public au sein de votre centre ? à quels endroits ? pour quels déchets ?	Oui, un bac de tri dans chaque salle d'activités
Privilégiez-vous l'achat de produits produisant peu d'emballage ?	Oui
Quelle est la destination des objets non valorisés (incinération, centre enfouissement...) ?	Incinération et enfouissement
Comment sont traitées les eaux usées ? (Tout à l'égout, fosse septique, lagunage, etc.)	Tout à l'égout
Comment sont traitées les eaux pluviales ?	
Quels leviers identifiez-vous pour améliorer votre gestion des déchets ?	Améliorer le tri, et le recyclage Pesée et analyse des déchets alimentaires Proposer un circuit pour les déchets alimentaires vers l'élevage (élevage de cochons à 10 kms du centre!)

2.3.4 L'alimentation

Autodiagnostic (vous pouvez-vous référer au livret de « conseils et suggestions »).

Type de restauration
<p>Quel type de restauration est présent sur le centre ? Cuisine collective sur place ? Cuisine centrale avec liaison chaude ou froide ou prestataires extérieurs ? La restauration collective fait elle l'objet d'un marché public ? S'il s'agit d'un prestataire extérieur, merci de mentionner le nom de cette structure.</p> <p>C'est une cuisine centrale extérieure « UDSIS », cuisine centrale avec liaison froide. Le choix des menus est fait par une commission animée par la diététicienne. Le choix des ingrédients favorise les produits locaux et Bio. Toutes les viandes sont issues de circuits courts et les céréales et les pâtes et les œufs sont bio, ainsi que certains fromages.</p>
Achats
<p>Quels critères adoptés dans la mise en œuvre de vos achats ? (Rapport qualité/prix, circuit court, saisonnalité...)</p> <p>Concernant les collations, goûters et petits déjeuners c'est avec le Budget de L'ALSH que choisissons en priorité, des produits locaux, de saison ou bien de circuit court. Mais nous sommes parfois contraints par le prix qui reste tout de même un critère non négligeable dans nos choix !</p>

Propose-t-on dans vos menus ou vos goûters des fruits et des légumes de saison ? Lesquels, où et en quelles quantités ?

Pour les goûters nous proposons le plus possible des fruits de saison et issus d'un circuit court, sinon nous proposons du pain et du fromage, ou confiture faite maison.

Propose-t-on dans vos menus ou vos goûters des produits locaux ? Lesquels, où et en quelles quantités ? La cuisine centrale favorise l'achat de produits locaux.

Propose-t-on dans vos menus ou vos goûters des produits biologiques ?

Lesquels, où et en quelles quantités ?

La cuisine centrale propose un menu Bio une fois par semaine.

Achetez-vous des produits issus du "commerce équitable" ? Lesquels, où et en quelles quantités ?

Le café, 1 à 2 boîtes par mois environ.

Qui est responsable des achats ?

La directrice pour le matériel et les collations, et pour l'UDIS (cuisine centrale) c'est une commission.

Qui est associé aux achats ?

L'équipe pédagogique

Quel est le montant net pour un repas du midi et pour les goûters ?

Je ne sais pas !

Menus

Qui décide des menus ?

La cuisine centrale ; c'est une commission qui décide des menus.

Existe-t-il des menus particuliers, à thèmes ? Sur quel(s) thème(s) ? Selon quelle fréquence

Oui une fois par mois, selon des thèmes (cette année sur les contes traditionnels)

Existe-t-il des menus sans viande (végétariens) ?

Oui, mais c'est ou poisson ou œufs

Communication durant les repas

Y-a-t-il une communication spécifique ? Oui

Sur quoi ? Nous avons mis en place la pesée des déchets à la fin du repas. Nous quantifions le poids de ce qui est jeté à la fin des repas pour analyser ce que nous jetons et susciter la question de « comment faire pour ne pas jeter autant ! ». C'est ainsi que les enfants proposent des idées et nous essayons d'y répondre (le compost, la revalorisation des déchets alimentaires en les donnant à un éleveur de cochons, recycler certains emballages, etc...)

Par qui ? l'équipe d'animation et les enfants. Nous avons un système d'images à la cantine.

Lorsque les enfants arrivent à table, il y a un verre retourné devant une assiette : c'est la place de l'animateur. Ensuite sous les assiettes sont cachées des images qui sont des missions de responsabilités des enfants de la table : un pour l'eau, un pour nettoyer la table, un pour faire le roi du silence et un pour la pesée des déchets ; celui-ci ramène la barquette de déchets à la fin du repas pour peser et c'est l'animateur qui est reporte le poids des déchets dans un cahier. On additionne les déchets de chaque table et on le dessine sur une grande frise, qui est affichée, en précisant le nombre de personnes qui mangent, le nombre de repas commandés. Puis on analyse ce qui est jeté pour trier, voire se poser la question de ce qu'on aurait pu éviter de jeter ! Par exemple les cuillères en plastique, les enfants ont demandé à avoir des cuillères à laver plutôt qu'à jeter !! Donc nous aviserons le personnel de la cantine de cette idée que les enfants proposent ! Autre exemple, le projet de donner les aliments non consommés à un éleveur de cochons. Nous attendons une réponse des services sanitaires pour valider cette idée)

Quels leviers identifiez-vous pour améliorer vos pratiques alimentaires ?

Le partenariat avec la responsable de la restauration scolaire et de la cuisine centrale

2.3.5 La qualité environnementale du lieu

Autodiagnostic (vous pouvez-vous référer au livret de « conseils et suggestions »).

Les abords du centre sont-ils régulièrement entretenus ? Et par qui ?	Oui, par les employés de la mairie
Comment les aménagements extérieurs sont-ils réalisés (clôture, signalétique ...) ?	Clôture oui, mais pas de signalétique ; nous n'avons pas d'indication pour situer le centre
Avez-vous mis en place des équipements pour limiter les nuisances sonores environnantes (voiture, moto ...) ? Lesquels ?	non
Utilisez-vous de préférence des matériaux nobles ou moins polluants ? Lesquels ?	non
Avez-vous procédé à des aménagements extérieurs contribuant à rendre plus agréables les lieux (mare, jardin, plantation de fleurs ...) ?	Espace potager, jardinière de fleurs
Quels leviers avez-vous pour améliorer la qualité environnementale de votre structure ?	L'espace naturel préservé et accessible autour du site. L'éventualité d'un lien possible à installer avec l'association « Thuir solidarité » dans la mise en œuvre d'un projet sur les potagers participatifs. Projet pas encore en place.

2.3.6 Les outils d'évaluation et les indicateurs existants

Avez-vous déjà mis en place des indicateurs de suivi de vos consommations ? Êtes-vous déjà dans une démarche d'évaluation de votre gestion environnementale ? Quels sont vos résultats ? Qui s'en occupe ? (services techniques, services d'entretien, équipe d'animation...)

Pas encore, aujourd'hui ce sont les services techniques de la commune et communauté des communes qui sont en charge des relevés de consommations.

2.3.7 Éléments d'analyse sur la gestion environnementale

Vos points forts en matière de gestion environnementale.	Vos points faibles en matière de gestion environnementale.
<p>Un bel espace à disposition avec de nombreuses possibilités, une situation centrale avec l'accès à des milieux naturels sans besoin de transports.</p> <p>Volonté partagé avec la restauration scolaire d'une alimentation locale et biologique pour certains aliments.</p> <p>Une articulation avec la com com, permettant l'accessibilité des données. Ainsi que la mise en œuvre de l'agenda 21 par la communauté des communes des Aspres</p>	<p>Pas de prise directe sur la gestion des bâtiments.</p> <p>La répartition des compétences sur la gestion et utilisation des espaces,</p> <p>La double gestion (marie, communauté des commune).</p> <p>Chauffage électrique,</p> <p>Pas la main sur alimentation.</p> <p>Difficulté de mesurer réellement la quantité de déchets produits car les bennes sont partagés.</p>

L'ENVIRONNEMENT DE LA STRUCTURE

Il s'agit ici de présenter les principales caractéristiques de l'environnement naturel, économique, social et institutionnel du centre. Ce travail exploratoire vous invite à découvrir les potentiels du territoire d'implantation de votre structure, potentiels sur lesquels vous pourrez vous appuyer pour développer de nouveaux projets.

L'environnement naturel, culturel et l'aménagement du territoire

Décrire les milieux naturels physiques, biologiques... et les milieux humains présents sur votre quartier, votre ville, votre commune ou communauté de communes (montagne, conservatoire littoral, parcs, monuments historiques, patrimoine bâti, zone naturelle protégée, réserve naturelle, jardins, spécificités architecturales, projet de rénovation urbaine,...)

Territoire des Aspres, au pied du mont Canigou, est un territoire de 19 communes dont Thuir est la ville principale. La ville est bordée d'une Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique, (voir doc annexe ; La Prade), et d'un massif : Le causse, « le balcon des Aspres » un milieu forestier, où se trouve Castelnou, village classé un des plus beaux de France, comprenant des monuments classés monuments de France (Château et église). Le territoire est riche en patrimoine culturel, fortifications anciennes, chapelles, églises, celliers. Notre territoire est situé au cœur d'une région qui comprend de nombreux parcs naturels et réserves naturelles, que ce soit sur le littoral (la côte rocheuse, côte vermeille, avec la réserve naturelle de Banyuls sur mer, ou dans les terres, et même en Montagne sur les trois vallées principales du département : vallée de la Têt (territoire du Conflent), du Tech (territoire du Vallespir) ou de l'Agly (territoire des Fenouillèdes) et même encore plus haut en Cerdagne et Capcir. Des acteurs sur la ville de Thuir : L'Office National de la Chasse et de la faune sauvage, l'association Thuir Solidarité, et le « Grenier de l'Aspres » qui favorise les produits locaux en circuits courts. D'autres association culturelle : la Chanterie-Cantilènes, et les Beaux Masques.

Énumérer les principales espèces animales et végétales ainsi que leur statut (protégées, en voie de disparition, domestiques, banales). *Vous pouvez vous appuyer sur des inventaires réalisés par des structures de protection de la nature comme la LPO, les conservatoires, les réserves naturelles, etc. Le but ici, n'est pas de dresser une liste exhaustive d'espèces mais de cerner la richesse du monde vivant y compris en milieu urbain et voir si certaines d'entre elles pourraient être l'objet d'un projet pour votre structure.*

Une liste proposée par MERIDIONALIS - Union des associations naturalistes du Languedoc-Roussillon, informe sur les espèces animales et leur statut. Quelques exemples :
169 oiseaux dont l'aigle indéterminée ; bécassine sourde et bergeronnette flavéole, sont des espèces rares.
18 espèces de mammifères présents dont l'écureuil roux, et le hérisson d'Europe
17 espèces de reptiles dont lézard et couleuvres, **l'Émyde lépreuse tortue très rare.**
35 espèces d'odonate et 10 amphibiens libellules, crapaud et tritons palmés
Environ 60 sortes de papillons, 3 espèces d'araignées

L'environnement social, économique et institutionnel

Il s'agit dans ce paragraphe de présenter la sociologie du milieu du centre... et ce que cela conditionne. Vous êtes invités à repérer les acteurs du développement local, les acteurs institutionnels, même si vous ne travaillez pas avec eux. Décrivez aussi les liens que votre structure tisse avec le territoire et les partenariats existants.

Quelles sont les caractéristiques de votre territoire ? (taille de la commune ou de la CDC de communes, densité de population, caractéristiques sociales, culturelles, implantation : urbain, rural)

La communauté des communes des Aspres se compose de 19 communes pour **18.566 habitants** sur un territoire de **232 km²** dont le chef-lieu, Thuir, avec 7415 habitants pour une superficie de 19.9 km² est le centre administratif et économique. Le territoire se démarque par sa richesse culturelle, un tissu associatif important, une diversité de productions de qualité, un patrimoine culturel valorisé.

Quelles relations entretenez – vous avec les familles ?

Quel rôle jouent les familles au sein de votre centre d'accueil de loisirs ? Comment sont-elles associées au projet du centre ? Quelle implication dans le choix des axes pédagogiques, dans l'évaluation ? Il y a-t-il des dispositifs prévus de médiation notamment avec les familles les plus démunies ?

Les familles ne jouent pas de rôle spécifique et ne sont pas impliquées dans les choix pédagogiques, ni ne sont pas spécialement associées au projet du centre. Mais elles le sont dans l'évaluation par le biais d'un livret à remplir.

Nous avons des temps de rencontres et d'échanges avec les parents lors des actions de portes ouvertes (4 à 5 fois par an). Nous proposons régulièrement des Portes Ouvertes où les parents sont invités au Centre. Des jeux sont alors proposés (sportifs ou autre) afin que les enfants et leurs parents jouent ensemble et ce moment permet aux enfants de montrer à leurs parents ce qu'ils vivent au centre. Faire la visite des lieux suscite un dialogue entre eux autour de ce qu'il se passe dans le centre. Puis nous proposons une « enquête de satisfaction » qui doit être conjointement remplie par les parents et les enfants. Chaque temps de la journée peut être évalué, ce qui provoque un échange entre eux sur le déroulement de la journée. Une dernière partie du document est plus réservé aux parents. Pour le moment nous n'arrivons pas à exploiter suffisamment les résultats de ce livret. Comme il est en libre-service, il n'est pas toujours entièrement rempli, (les enfants aiment le remplir même sans leurs parents!!) et nous analysons les résultats oralement en réunion après le séjour mais pas plus pour le moment !

Quels sont les acteurs économiques forts publics ou privés ? (Agriculture, industries, tertiaires, économie sociale et solidaire...). Avez-vous des liens avec ces acteurs du territoire ? Pensez-vous en créer ? Lesquels ?

*Caves Byrrh, Cusenier (groupe Pernod) ; des producteurs de fruits Majoral et la ferme école (fraises, pêches, pommes Pink lady)
Centre Hospitalier Spécialisé Léon Jean Grégory
Les supermarchés et commerces pas de liens à ce jour, sauf pour l'achat de certains produits comme les fruits, ou autres besoins de matériaux.*

Quels sont les acteurs institutionnels ? Ceux avec lesquels vous travaillez et les autres.

Préciser la nature des partenariats, évaluez l'enrichissement mutuel de ces échanges et les axes pédagogiques qui pourraient être communs ? Quelle est votre implication territoriale ? Répondez à cette question en partie avec les services de la collectivité locale.

Acteurs institutionnels, Services déconcentrés de l'État	Partenariat / Oui ou non	Nature du partenariat
Ministère Éducation nationale, jeunesse, vie associative	oui	formations
Ministère de l'Écologie, du DD, du transport, des logements	non	
Ministère de la Ville	non	
Autres....	non	
Collectivités territoriales	Partenariat / Oui ou non	Nature du partenariat
Conseil Régional	non	
Conseil Général	non	
Communauté de communes	oui	Sous la responsabilité du service enfance jeunesse.
Commune	oui	Bâtiment, infrastructure, certaines manifestations
Autres...		

Établissements publics	Partenariat / Oui ou non	Nature du partenariat
Écoles	non	
Collèges	non	
Lycées	non	
Autres...		

Qui sont les acteurs locaux en lien avec la préservation de l'environnement ?

Y a-t-il des démarches de progrès de type label, marque, charte sur votre territoire communal par exemple, la marque Parc des Parc Naturels Régionaux, Agenda 21 local ? Merci de joindre les documents afférant, en annexe. Etes-vous adhérent ou partenaire de l'une de ces initiatives ? Il est à noter que le label CED est une démarche de progrès qui n'exige pas de niveau requis mais il ne peut toutefois pas être en deçà des démarches de progrès mises en place localement.

- La Communauté de communes est engagée sur l'Agenda 21. Mme Péralba, Maire de Villemolaque est garante de la mise en œuvre de la démarche au sein du territoire.
Suite à un état des lieux, une concertation des services, et de la population, les actions mis en place dans le cadre de l'agenda 21 se déclinent en 4 Axes.

- 1/ Poursuivre et conforter la dynamique économique engagée sur le territoire des Aspres
- 2/ Élaborer et mettre en œuvre un programme territorial en faveur de la croissance verte
- 3/ Préserver notre environnement et le cadre de vie des habitants
- 4/ Pour un territoire ouvert et coopérant

- Sydetom : syndicat des ordures ménagères

Qui sont vos partenaires ou prestataires d'activités et quelle est la nature de vos relations ?

Comment évaluez-vous l'enrichissement mutuel de vos partenariats ? Quels sont vos partenaires locaux, lien avec les associations, ou autres organismes proposant des activités de sensibilisation à la citoyenneté, l'environnement, le développement durable ?

Nous n'avons pas de partenariat établi à ce jour. Nous réalisons des projets ponctuels en sollicitant certains partenaires locaux en fonction de nos besoins.

Éléments d'analyse sur l'environnement naturel, économique et institutionnel

Les potentiels du territoire Avez-vous repéré des potentiels nouveaux intéressants pour votre développement ?	Les faiblesses du territoire Avez-vous repéré des freins locaux à la mise en place de projets ?
Oui, - le tissu associatif local - le partenariat avec des producteurs locaux pour la valorisation des déchets alimentaires - les commerces favorisant les circuits courts comme le Grenier de l'Aspres pour y récupérer les fruits invendus afin de faire de la confiture.	non

PROJETS PEDAGOGIQUES ET ACTIVITES PROPOSEES A CE JOUR

Il s'agit dans cette partie de présenter votre « carte d'identité pédagogique ». Les questions de ce chapitre vous proposent à la fois une approche descriptive mais aussi analytique de vos pratiques pédagogiques actuelles. Vous devrez intégrer en annexe votre projet éducatif et pédagogique.

Les thématiques des activités pédagogiques au sein du centre

Décrivez dans le tableau ci-dessous les thèmes de vos activités et les grandes lignes de leur contenu.

Illustrer votre « carte d'identité pédagogique » en décrivant et en analysant l'enchaînement de vos propositions d'activités et la dynamique avec laquelle vous travaillez avec l'équipe d'animation et les publics.

Activités réalisées dans le cadre de l'accueil journée...

Les mercredis après-midi nous proposons un service où les enfants peuvent participer à des activités qui s'inscrivent dans un projet décliné sur l'ensemble du cycle (environ 6/7 semaines)

Thème de l'année : Vivre ensemble (un axe commun défini avec la communauté de communes pour l'ensemble des ALSH du territoire.)

Les pôles : créativité, expérimentation, expression, sports, environnement, jeux, et un Joker

Le premier mercredi du cycle, les enfants choisissent un porte-parole par tranche d'âge : 6-7, 8-9 et 10-11 ans et les animateurs choisissent aussi un porte-parole. Chaque groupe propose un temps d'échange sur la vie du centre, et puis les porte-paroles se réunissent en conseil d'enfants pour exprimer les souhaits de projets, les idées d'activités à mettre en place, les aménagements de la gestion de la vie quotidienne etc... (dans l'idéal, l'animation de la réunion pourrait être faite par un porte-parole et par un animateur mais ce n'est pas encore évident à maintenir!)

Le premier mercredi, les animateurs expliquent aux enfants, qui ne les connaissent pas encore, les différentes règles de vie qui nous permettent de mieux vivre ensemble, ainsi que les outils que nous utilisons pour aider les enfants en difficultés sur le respect de ces règles (nos outils comportements, et protocoles mis en place pour réaliser un suivi lorsqu'on estime que c'est nécessaire pour permettre un espace de vie collective serein !)

Et ce même jour il y a une présentation des 4 projets proposés pour le cycle. Elle se déroule sous forme de sorte de forum où les animateurs proposent en une quinzaine de minutes une micro activité qui présente leur projet. C'est ainsi que les enfants pourront choisir un projet ou un autre. Il n'est pas tenu de rester tous les mercredis sur le même projet. Il peut en changer s'il le souhaite mais les animateurs essaient de fidéliser leur groupe pour aller plus loin sur les projets proposés.

Il y a aussi la possibilité pour les enfants de choisir un Joker, un animateur constitue un groupe d'enfants « décrocheurs », et ils choisissent ensemble d'une activité ponctuelle. L'animateur Joker reste vigilant à ce que ce ne soit pas toujours les mêmes enfants au Joker.

Le dernier mercredi du cycle on propose, soit un temps de rencontre avec les maternelles ou la maison de retraite, soit avec les parents (portes ouvertes). Ce temps peut servir de restitution de projets (expo, représentations ... ou pas !)

Nous essayons de ponctuer chaque cycle de temps de projets passerelles soit avec le PIJ, soit avec les maternelles, soit avec la maison de retraite.

Activités réalisées dans le cadre de l'organisation de séjours vacances et grandes vacances

Pendant les vacances les enfants sont inscrits à la semaine, soit pour des journées complètes soit des demi-journées.

Les lundi matin nous faisons les groupes d'âge. Puis l'animateur du groupe fait des jeux de présentation, la visite des locaux avec un échange sur les règles de vie (petit déjeuner en libre-service, fonctionnement de la cantine avec cartes de responsabilité : nettoyage, silence, eau, pesée des déchets, le code de la main levée pour le silence). Ensuite il présente les outils comportements (cahier des oups, fiche suivie comportement), le fonctionnement pour chaque salle, la libre circulation pendant le temps calme (nombre de place par salle inscrite sur les portes), les clubs du soir), le thème et le programme de la semaine. Puis choix ou élection des MC (porte-paroles).

Enfin il propose soit de décorer un coin du centre ou de faire des petits jeux.

Le lundi à 14h on prévoit un premier conseil d'enfants pour évoquer les idées, et échanger sur les choses à faire évoluer (exemple : La poubelle dans les sanitaires est loin des lavabos, c'est pour ça que les papier essuie-mains sont souvent jeté par terre. Donc nous avons déplacé la poubelle et les enfants font plus attention pour jeter dans la poubelle !)

Le mercredi nous faisons un nouveau conseil d'enfants pour voir l'évolution des choses, et aussi la gestion des vies de groupe !! Voir ou en sont les choses, relever aussi des propositions d'activités pour le jeudi !

Le mercredi soir l'équipe péda se réunit pour faire le point sur le déroulement du séjour, (comportements, gestion des groupes, organisation vie quotidienne et gestion des espaces, évaluation de l'évolution des projets... des besoins pour aboutir... etc..., préparation de grand jeux ou de sortie !! choix aussi des activités à proposer sur le « c'est moi qui décide. »)

Le jeudi matin les enfants peuvent choisir leur activité sans rester par groupe. Les animateurs proposent une activité qui a été proposée lors du conseil d'enfants et les enfants viennent s'inscrire sur l'activité de leur choix.

Le vendredi soit on propose un temps portes ouvertes, soit une restitution, soit une rencontre inter centres.

Une fois par semaine nous proposons un grand jeu, ou une rencontre inter-centres, une sortie découverte, culturelle ou de loisirs. En fonction des projets et des thèmes nous sommes parfois amenés à faire appel à des intervenants spécialistes extérieurs (exemple projet Hip Hop pour le carnaval.)

Sur les séjours d'été nous proposons la participation à des mini camps, ou mini séjours (les portes du temps, le mini camp de Valmanya)

Les stratégies pédagogiques mises en œuvre

Détaillez vos stratégies et choix pédagogiques : méthodes, approches selon les publics accueillis.

Dans un premier temps l'échange et la concertation pour avancer dans les choix à faire, que ce soit avec l'équipe du service Enfance (Communauté de communes des Aspres et Ligue), avec l'équipe d'animation ou avec les enfants.

Les directeurs de chaque site se réunissent 1 fois par cycle. Les constats de terrain sont échangés, et des constats desquels sont défini des axes en lien avec le PEDT et les Projets éducatifs Ligue et Communauté de communes. Puis en réunion d'équipe péda nous évoquons les axes pour que les animateurs puissent choisir leur projets d'activité à mettre en œuvre en fonction de leurs compétence, mais aussi en fonction du pôle d'activité qui leur est attribué (attribution concertée en équipe !), ou des thèmes vacances choisis.

Lors des mercredis ou des séjours, les enfants sont acteurs des choix mis en place grâce aux conseils d'enfants.

Les outils pédagogiques utilisés

Quels sont les outils et matériels pédagogiques que vous utilisez ? Décrivez-les et expliquez comment ils sont utilisés.

- *multimédia, audiovisuel, documentation, cartographie...*)
- *matériel sportif, d'observation scientifique, de laboratoire, de terrain)*
- *mallette pédagogique, exposition,...)*

Quels sont ceux que vous avez conçus ? Comment les utilisez-vous ?

Nous utilisons un large choix de supports en fonction des activités mises en place par les animateurs !

Les espaces ont des fonctions précises et le matériel adapté y est à disposition : cuisine, bibliothèque, ludothèque, créativité, expression, sports, jardinage, informatique.

Nous avons un espace de travail où des outils sont à disposition des animateurs pour leur permettre de préparer et de faire évoluer leur méthodes pédagogiques (fiche de préparation, journaux de l'animation, parcours d'activité déjà réalisé etc...).

Nous avons aussi des outils d'évaluation (auto évaluation, évaluation d'activité, évaluation du projet péda par un système de fleur en assiette en carton affiché au mur de la salle animateur. Chaque tige de fleur représente un objectif pédagogique et les fleurs des objectifs opérationnels. L'animateur ajoute une pince à linge sur la fleur représentant un objectif qu'il a opéré dans la semaine.) Cf doc. En annexe

Dans le fonctionnement de l'accueil un temps de retour et d'évaluation avec les enfants est prévu (jeux de la cible, des pouces, des mains et météo). Mais aussi plusieurs temps de conseils d'enfants tout au long de la semaine ou du cycle.

Notre évaluation est existante aussi lors des temps de rencontre et d'échange avec les familles, une fois par séjour ou par cycle.

L'évaluation pédagogique

Il s'agit ici des pratiques d'évaluation existantes sur votre structure. Pour vous aider à vous situer dans vos pratiques, vous pouvez vous aider du document « conseils et suggestions » qui accompagne ce livret.

Formalisez-vous une démarche d'évaluation avec les enfants ?

Quels outils ou méthodes utilisez-vous pour identifier la situation de départ des projets, représentations initiales des enfants, attentes des enfants, des parents, attentes des financeurs éventuels, des partenaires, etc. ?

Outils, méthodes	Comment ?	Quand ?	Quoi ?	Qui évalue ?
Les fleurs	Mettre des pinces à linge sur les objectifs traités dans la semaine	En fin de semaine	Évaluer le projet péda	l'animateur
Fiche auto évaluation	Remplir le tableau seul	Une fois par an	Évaluer sa posture d'animateur, son rôle, son implication, sa méthodologie, etc...	L'animateur et échange avec le directeur
Fiche évaluation d'activité	Remplir un tableau	Quand l'animateur le souhaite	Évaluer la mise en œuvre de son activité	l'animateur
Une partie du Bilan	Remplir le bilan	Une fois par cycle ou par séjour	Une partie évaluation entre le projet et les axes prévu et la réalisation.	La directrice

Prenez-vous des précautions pour l'évaluation ? Quel cadre proposez-vous aux enfants, aux parents, aux équipes du centre ? (Climat de confiance, disponibilité, cadre favorisant la discussion et l'échange...). L'évaluation concerne-t-elle le bilan écologique du séjour ? Si, oui, quels outils utilisez-vous ? Quel écart (s'il y en a un) existe-t-il entre le dire et le faire ? Qu'est-ce que l'évaluation vous a permis d'apprendre sur vos pratiques pédagogiques et sur votre fonctionnement ? Avez-vous pointé des difficultés, des points à améliorer ? Lesquels ?

Quels sont vos freins à mettre en place une démarche d'évaluation ? (Par exemple : manque de volonté des animateurs de s'inscrire dans une démarche de projet, pas de contact avec les parents, avec les élus...)

Éléments d'analyse sur vos pratiques pédagogiques

Quels sont vos points forts concernant vos activités pédagogiques L'évaluation pédagogique vous a-t-elle permis de progresser ?	Quelles sont vos faiblesses concernant vos activités pédagogiques ?
<p>Le lieu : nous avons les mêmes bâtiments pour l'ensemble de nos séjours qui sont différents de ceux des écoles (pas de déménagements), et ils sont adaptés au public ainsi qu'aux activités que nous proposons.</p> <p>Le cadre : la cohérence entre les projets éducatifs de la Communauté des Communes des Aspres et de la Ligue nous offre un cadre qui favorise une cohérence entre les différents sites d'accueil du territoire. Cela encourage les équipes pédagogiques à être cohérentes sur les fonctionnements et les projets péda, puisqu'ils sont amenés à tourner sur le territoire.</p> <p>Le matériel : la mutualisation entre les secteurs des Aspres</p> <p>Les outils et la formation : échange de pratique en réunion pédagogique et réunion de direction régulières permettent de développer des outils communs.</p> <p>Et un calendrier de formation proposé à l'équipe, animatrice et directrice.</p>	<p>L'évolution vers de la pédagogie active. Ce ne sont pas des méthodes beaucoup utilisées par les animateurs et ils ne la maîtrisent pas encore !</p>

SYNTHESE, ANALYSE ET PARTAGE DE L'ETAT DES LIEUX

SYNTHESE ET ANALYSE

A partir d'un tableau de synthèse de vos forces et faiblesses que vous avez identifiées dans le diagnostic, détaillez et expliquez de quels éléments de l'état des lieux vous vous saisissez pour dégager les stratégies de votre projet et les objectifs prioritaires que vous vous donnez. Quelles démarches allez-vous privilégier ? Pourquoi ? En quoi s'inscrit-elle dans la continuité de votre projet actuel et de celui de la fédération ?

Nous vous conseillons d'associer l'ensemble des acteurs de votre structure à ce travail de réflexion collective. Vous pourriez par exemple : afin de passer de l'état des lieux au plan d'actions , utiliser des outils d'animation de réunion collective et participative :

- *Le Métaplan pour échanger et produire des idées au sein d'un groupe afin d'arriver à une prise de décision collective.*
- *L'arbre des problèmes : une manière de cultiver des solutions afin de définir des priorités, des axes d'orientation et des actions.*
- *Phillips 6.6 : Obtenir rapidement une production collective avec l'expression de chacun...*

Votre état des lieux est terminé et vous êtes à mi-chemin de votre projet. Voici maintenant venu le moment de partager vos résultats (si ce n'est pas encore fait) avec vos collègues et avec la fédération. Vous en présenterez les résultats, ainsi que vos pistes de projets, à la journée de travail intermédiaire qui se déroulera à Paris vers la fin du mois de janvier.

PARTAGE DE L'ETAT DES LIEUX

Les projets qui vivent le mieux sont ceux qui mettent en place une démarche participative. Ce paragraphe vise à préciser les moyens que vous avez mis en œuvre pour associer vos équipes et la fédération à l'élaboration du projet.

Donnez les détails de mise en œuvre de la démarche participative. Qui est associé à l'élaboration du projet et comment, à partir de quelle étape ? Comment ce projet s'est-il construit ? Quel est le rôle de l'équipe ? Quel est le rôle de la fédération ? Qui rédige ? Quels moyens sont mis en œuvre pour associer le personnel, etc.

J'ai participé aux Rencontres EEDD en 2015, j'ai pu y découvrir les projets et le sens de la démarche CED. En rentrant j'ai rédigé un retour sur l'ensemble des actions, ateliers, conférences vécues lors de ces rencontres. Ensuite, en Janvier, j'ai animé une réunion autour d'un détournement du jeu « Our Life 21 » Afin de présenter à mon équipe quels étaient les enjeux d'un projet comme celui d'entrer dans la démarche CED. Assez naturellement les projets d'activités se sont tournés vers l'EEDD. L'axe est inscrit dans les objectifs éducatifs et dans les valeurs portées par la Ligue et par la Communauté de communes.

Les projets comme « buzzons contre le sexisme », le défi recyclum, « jouons la carte de la fraternité » ont été lancés. Tous n'ont pas abouti pour diverses raisons mais l'équipe commence à avoir des pistes pour la mise en œuvre de projet. Et puis les formations proposées par la Ligue, certains animateurs ont essayé de participer à des formations dans le but d'aller plus loin sur certains projets comme le potager !!

Cette année nous avons mis en place la pesée des déchets à la cantine, les objectifs ont été définis après quelques réglages. Mais nous avons associé le restaurant scolaire à notre démarche en sensibilisant au gaspillage et aux déchets alimentaires.

Réalisez un compte rendu de ce qui a été fait.

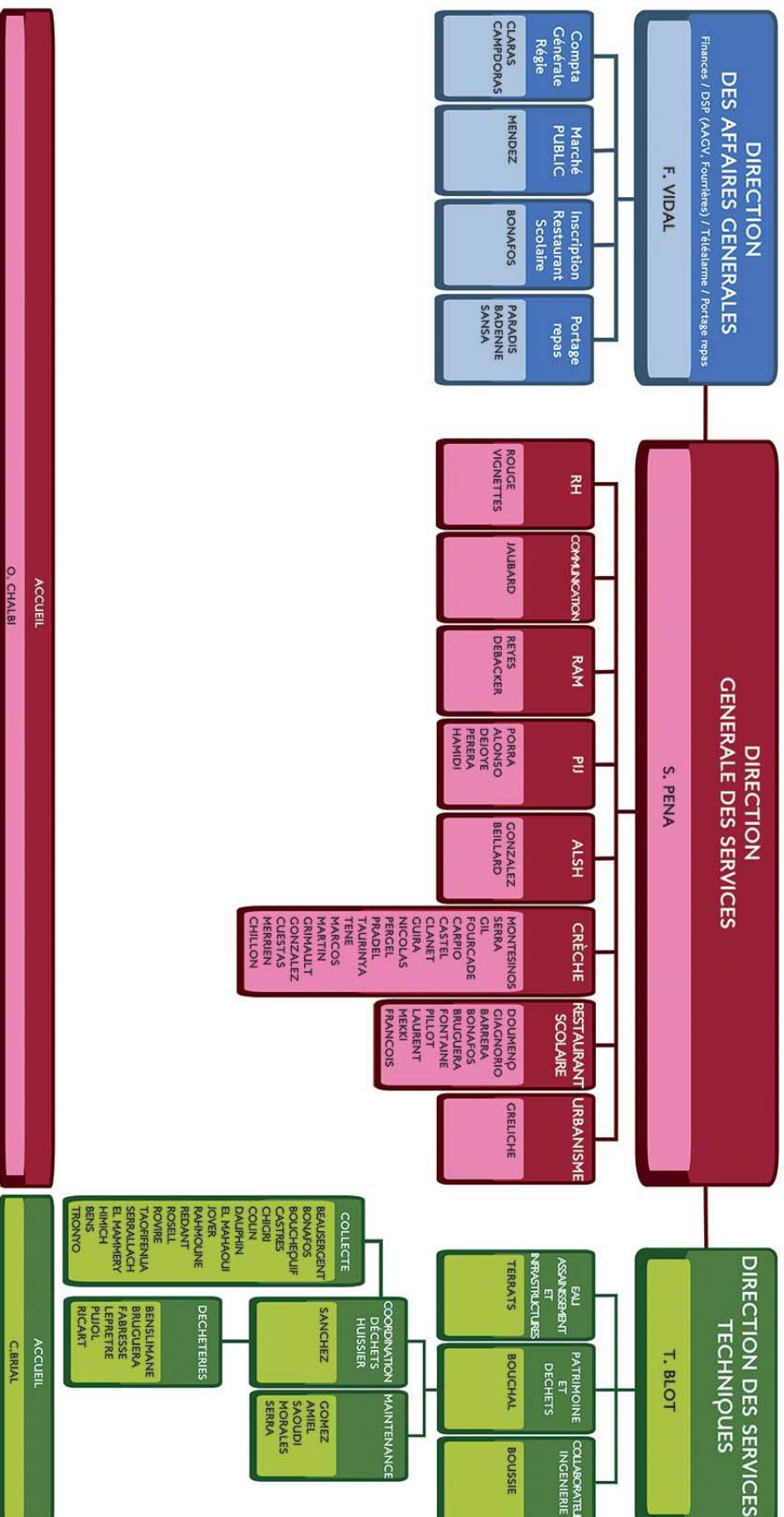
**RDV DANS LE LIVRET 2
POUR LA PARTIE PROJET !**

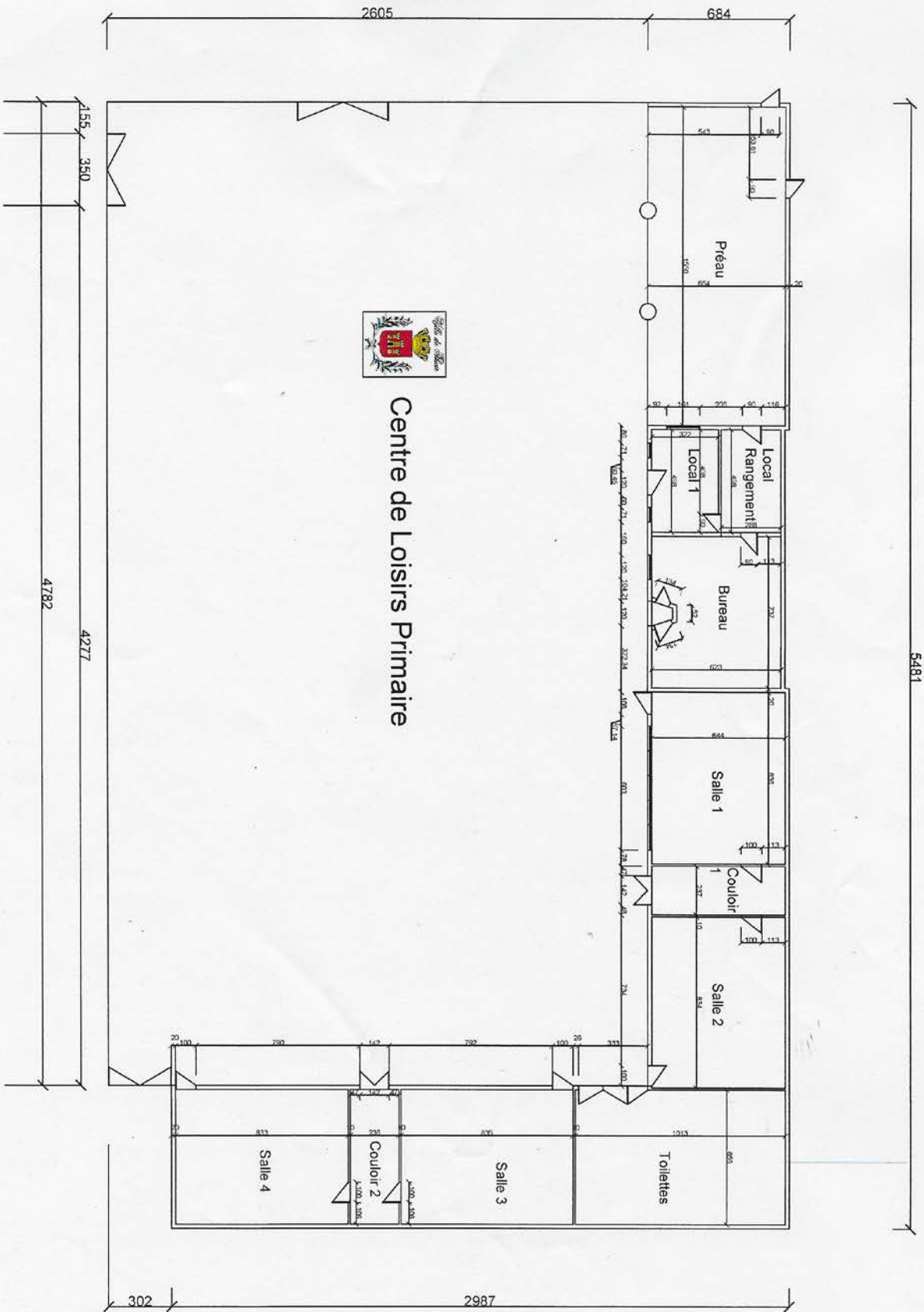
ANNEXE

- organigramme
- plan de la structure
- Photo fleurs d'évaluation



Organigramme de la Communauté de Communes des Aspres





Centre de Loisirs Primaire

5481

2605

684

155

350

4782

4277

302

2987

50

200

150

150

150

150

150

150

150

150

150

150

150

150

150

150

150

150

150

150

150

150

150

150

150

150

150

150

150

150

150

150

150

150

150

150

150

150

150

150

150

150

150

150

